



Comité Régional Côte d'Azur

(VAR – ALPES-MARITIMES)

Vélodrome de Costebelle

Chemin de l'Ermitage
83400 Hyères

Compte rendu de la réunion des Présidents. Commission BMX Côte d'Azur.

Réunion du 30 Août 2011.

A Ste Maxime.

Réunion présidée par Philippe BROCARD.
Début de la séance : 20h07.

Présents :

Philippe BROCARD (Région), Corinne SEYCHELLE (Département 06), Sébastien TOUCAS (Département 83, Région), Sophie CHAUVIER (Sainte Maxime), Stéphanie BASSO (Ste Maxime), Patrice BECHELLI (Draguignan), Daniel DESCHAUD (Hyères), Corinne GRILLO (La Garde), Michèle MONTCENIS (Draguignan), Marina BRINGER (La Colle sur loup), Rachel RENAULT (Puget Ville), Déborah SCIARRINO, Lionel ARQUILLIERE (Cagnes sur mer)

Absent excusé : Anaïs SEYCHELLES (représentant des pilotes), Charly BERARD (CTS)

Absent : UC Monaco.

Non invité Présent :

▪ HOMOLOGATION.

Aujourd'hui, il y a eu deux visites d'effectuées.

Pour ce qui est de Cagnes sur mer, de bonnes idées, du travail effectué, mais il reste encore des problèmes à régler dont le plus important celui de la ligne d'arrivée qui n'est pas du tout aux normes. Plusieurs choix possibles pour corriger ce problème, le club doit y travailler dessus.

Pour ce qui est de Ste Maxime, quelques modifications sur la forme du virage. Par contre il faudra modifier l'atterrissage de la table en sortie de virage qui est trop raide.

Il est rappelé à l'ensemble des clubs que toute modification sur la piste entraîne l'annulation de l'homologation.

▪ RESULTATS SAISON.

Chaque club a reçu un récapitulatif sur un tableau des participations des clubs aux courses régionales et a reçu un autre tableau récapitulatif de la participation des pilotes aux courses CPP et internationales.

Les résultats pour le BMX en Côte D'Azur

Trophée de France BMX

8 ans et moins Fille	DELAMAS Maé (La Colle sur loup) 2 ^{ème} DAMBLON Alix (La Garde) 7 ^{ème}
8 Ans et moins Garçon Benjamin	PONS Florent (Puget Ville) 5 ^{ème} BLANCHOT Titouan (Ste Maxime) 3 ^{ème} .

Challenge et Championnat de France

Cruiser minime	FACHE Maxime (Ste Maxime) 7 ^{ème} BRINGER Maxime (La Colle sur loup) 4 ^{ème}
Cruiser Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 ^{er} LEBLOIS Maxime (La Garde) 8 ^{ème}
Minime	FACHE Maxime (Ste Maxime) 5 ^{ème} BRINGER Maxime (La Colle sur loup) 6 ^{ème}
Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 ^{er}

Europe

GIRLS 12	MANTELO Manon (La Garde) 8 ^{ème}
CRUISER 13/14	FACHE Maxime (Ste Maxime) 3 ^{ème} BRINGER Maxime (La Colle sur loup) 5 ^{ème}
BOYS 11	BASSO Louis (Ste Maxime) 5 ^{ème}
BOYS 12	BODRERO Louis (Draguignan) 1 ^{er}
BOYS 16	MIR Amidou (La Garde) 2 ^{ème}
CRUISER 15/16	MIR Amidou (La Garde) 1 ^{er}

Monde

Cruiser 16	MIR Amidou (La Garde) 1 ^{er}
BOYS 14	BRINGER Maxime (La Colle sur loup) 6 ^{ème} FACHE Maxime (Ste Maxime) 5 ^{ème}
Cadet	MIR Amidou (La Garde) 1 ^{er}

▪ FINANCE.

Sur un budget de départ de 8 000 euros,

Cette année la commission BMX régionale va « défrayer » les arbitres qui ont officiés tout au long de la saison 2010/2011. La commande des cad'hoc aura lieu cette semaine car la commission attendait le retour d'un formulaire pour ne pas le payer.

Les chèques cad'hoc pour le Championnat régional sont remis aux présidents de club afin qu'ils les remettent aux pilotes concernés. Il y a eu beaucoup de retard quant à la réception de ces chèques. En effet, les chèques ont été commandés au mois de juin, mais le comité régional qui avait reçu un document à renvoyer n'a pas pu le faire car son système informatique était en panne.

Elle a récompensé le Championnat Régional pour certaine catégorie en Chèques cad'hoc.

Le montant des dépenses en chèques cad'hoc s'élève à **370€**

La commission a pris en charge les engagements :

- De l'inter de région pour un montant de 0 euro ; car pris en charge par les clubs
- Du Trophée France de BMX pour un montant de 640 euros ; (+ environ 14%)

→ Du Championnat de France pour un montant de 1 572 euros ; (+ environ 121%)

→ Du Championnat d'Europe pour un montant de 486 euros. (- environ 33%)

→ Du Championnat du Monde pour un montant de 940 euros. (+ environ 405%)

MONTANT TOTAL → 3 638 euros (plus de 45% du budget de la commission). Soit une diminution d'environ 17%.

Cette année une fois les comptes clôturés, s'il reste de l'argent, il y aura tout ou partie de remboursement au club des 1€ de participation.

Pour 2011, le pilote qui se rendra à l'inter de région et qui se verra qualifié pour le TFBMX ou la finale du Championnat ou du Challenge de France et qui ne s'y présentera pas devra payer son engagement.

▪ **ENGAGEMENT COURSES NATIONALES ET INTERNATIONALES.**

C'est M. Philippe BROCARD qui reste chargé de l'inscription aux courses nationales et internationales.

Il faudra comme la saison précédente utiliser le fichier Excel (que M. BROCARD a expédié à chaque club, si vous ne l'avez pas en refaire la demande à M. BROCARD).

Il faudra que les engagements soient faits par ordre alphabétique.

Il faudra envoyer un mail pour dire s'il n'y a aucun pilote qui court.

▪ **CHANGEMENT DE CATEGORIE.**

Jérôme GIORDANO Elite 1

Damien GALVAGNO redescende

Gildas CAUVIN Elite 1

Matthieu FAURY Elite 2

Mme BRINGER soulève le problème que les élites du comité partent dans d'autres comités et plus particulièrement dans des clubs de DN.

Pourquoi n'y a-t-il pas de DN dans notre comité ? Pourquoi on laisse partir ces pilotes ? Alors que le Conseil départemental et Régional donne des aides conséquentes pour ce type de structure.

Il est posé la question de l'encadrement de cette DN. Il est rappelé que la DN peut être créée sous la forme d'une entente club.

Il est rappelé que le comité a par le passé tenté de mettre en place une équipe comité, qui n'a pas eu l'adhésion tant des pilotes que de l'ensemble des clubs. De plus cela a été une dépense conséquente.

▪ **TARIFS LICENCES 2011/2012.**

Les tarifs sont disponibles sur la France Cycliste et sur les licences elles mêmes et sur le site de la FFC.

Les tarifs des licences ont augmenté.

Il y a une nouvelle procédure mise en place par la FFC pour cette année. Chaque club a reçu un document de la FFC expliquant la nouvelle procédure.

Le conseil d'administration du BMX Colle Rider, ont envoyé un courrier pour protester sur la nouvelle méthode mise en place pour les licences par la FFC

▪ **MUTATION.**

Les pilotes pourront muter normalement entre le 1^{er} octobre 2011 et le 31 octobre 2011. Pour le moment pas de dates plus précises sur le site de la FFC.

Il faudra faire attention à la réglementation des BF.

Les tarifs et la réglementation des mutations sont disponibles sur le site de la FFC.

▪ **ORGANISATION COURSE.**

Faire parvenir à M. BROCARD le listing des nouveaux licenciés avec le numéro de licence (PAS LE NUMERO NIP) et mettre le sexe et si le pilote fait du cruiser, 20 pouces ou les deux.

Pour les inscriptions aux courses régionales il faut mettre les pilotes par ordre alphabétique sur le formulaire d'engagement et bien préciser dans quelle catégorie il court (cruiser, 20 pouces).

Réception des engagements jeudi soir (feuille d'engagement).

Vendredi modification encore possible.

Vendredi 18H00 sera le dernier délai pour faire des changements.

En ce qui concerne nos courses, il sera impossible de rajouter des pilotes le dimanche matin même si c'est de la faute d'un club ou du Président de club.

IL FAUDRA FAIRE UN DOUBLE DES INSCRIPTIONS AU CLUB ORGANISATEUR.

Le prix d'engagement de nos compétitions reste de 8€ par pilote et gratuit pour le cruiser s'il court en 20".

1€ reviendra à la commission BMX régionale pour les pilotes des catégories inférieures à minimes.

Gratuité pour les Elite 1 et 2 du comité Côte d'Azur.

Chaque club a reçu par mail, une affiche de la répartition des 1€.

Si un pilote souhaite être **surclassé**, il faudra le stipuler à M. BROCARD avant le **10 Octobre 2011** et cela sera **définitif** pour toutes les courses régionales. Le surclassement ne peut se faire que d'une seule catégorie maximum. Le surclassement ne fonctionne que dans nos courses régionales et départementales.

Il en est de même pour les pilotes 30 et plus qui souhaitent courir avec la catégorie 17-29 ans. Ils devront le dire avant la première course régionale et se changement de catégorie sera définitif pour toute la saison et valable pour le cruiser et le 20". Après cette date aucun surclassement ne sera pris en compte.

Toutes les filles rouleront avec la catégorie inférieure des garçons.

Il est posé le problème des filles qui sont dispersées dans beaucoup de catégorie du fait des novices, de leur petit nombre...

A la Coupe du Var, il faudra réunir les filles pour résoudre le problème.

Il est constaté que toutes les années, les souhaits sont différents. Une fois elles veulent courir entre elles, une fois avec les garçons...

Cette année il faudra mettre sur la feuille des engagements les arbitres qui officient et le transmettre à Mme RENAULT

Penser à donner le numéro des plaques des pilotes dès que vous les recevez afin que cela ne pose pas problème lors des courses puisqu'il y a un problème entre ce qui est sortie par l'ordinateur et le visuel sur le pilote.

Pour la Coupe du Var nous utiliserons les catégories 2011.

Pour les nouveaux qui souhaitent participer à la coupe du Var il faudra que Monsieur BROCARD ait reçu le nom, prénom et date de naissance complète du pilote. Dans le cas contraire son engagement ne sera pas pris en compte.

TIMING DES ESSAIS :

9H30 - 10H00 Essais grille jusqu'à minime avec les cruisers.

10H00 - 10h25 Essais grille cadet et plus.

10H30 début des courses.

Pendant les essais des plus grands, les petits iront en prégrille.

Pour la finale régionale, prévoir de garder les secouristes plus longtemps. Il faudrait mettre en place soit une open, king of start, chronomètre, laisser rouler les enfants et chaque club désignera des personnes pour assurer la sécurité.

L'objectif est d'occuper les personnes pendant le calcul des résultats pour les classements régionaux.

COURSE DU 16 OCTOBRE « La Fabrice » :

Pour cette course nous utiliseront les catégories FFC et le règlement FFC 2012.

▪ **RECOMPENSES COURSES REGIONALES ET CHAMPIONNAT REGIONAL.**

La catégorie 17-29 ans sera récompensée à la fin du championnat régional par des bons d'achat. Sébastien s'occupera de l'achat des coupons comme l'an passé.

Le montant global de l'enveloppe reste de 630 € répartie de la façon suivante :

Le 1^{er} touchera un chèque cadeau d'un montant de 180 € ;

Le 2^{ème} touchera un chèque cadeau d'un montant de 130 € ;

Le 3^{ème} touchera un chèque cadeau d'un montant de 100 € ;

Le 4^{ème} touchera un chèque cadeau d'un montant de 60 € ;

Du 5^{ème} au 8^{ème} chacun touchera un chèque cadeau d'un montant de 40 €.

Le montant sera financé par la commission BMX.

Pour les minimes et les cadets il y aura une récompense lors du classement général. Les huit premiers recevront une coupe.

Pour ce qui est des récompenses pour les catégories comprises entre 8 ans et moins et benjamin il y aura récompense des finalistes à chaque compétition. Coupe pour les 3 premiers et médailles pour les 5 autres finalistes.

Une coupe sera remise au champion de région de ces catégories lors de la dernière course.

Une récompense sera remise au pilote qui aura effectué toutes les courses mais qui n'aura jamais été récompensé.

Pour ce qui concerne la catégorie 17-29 ans comme la saison précédente une bonification sera attribuée pour chaque manche courue. 4 points pour le premier, 3 points pour le deuxième, 2 points pour le troisième et 1 point pour le quatrième pour toutes les manches courues.

En ce qui concerne les cruisers, les récompenses se feront à la fin du challenge régional.

Pour les cruisers 14 ans et moins, les cruisers minimes, les cruisers cadet, les cruisers 17 et plus, les cruisers catégorie 3 et les cruisers vétérans.

Ils se verront récompensés avec des coupes pour les huit premiers :

Le montant des coupes pour les pilotes qui n'ont jamais fait de finale mais participés à toutes les courses, et celles des cruisers, des minimes et cadets sera pris en charge par la commission BMX régionale.

Pour prétendre au chèque Cad'hoc, il faudra qu'il y ait plus de 4 pilotes dans la catégorie et avoir fait au moins cinq courses et être présent lors des récompenses.

Si un pilote est dans les 8 premiers et qu'il n'a pas fait au moins 5 courses alors il ne recevra pas ses cad'hoc et la somme retournera dans la commission BMX.

Pour la catégorie 20" 30 ans et plus, il n'y aura pas de chèque cad'hoc mais des coupes à la fin du classement régional.

En cas d'égalité pour le classement régional des 17-29 ans, c'est le pilote qui aura le bonus le plus élevé qui sera classé avant.

Pour les autres catégories on se servira de des résultats de la dernière course.

La remise des récompenses ne sera faite qu'aux pilotes présents (les absents ont toujours torts).

▪ **FORMATION.**

Un calendrier des différents BF devrait être proposé par le CTS rapidement. Des dates sont déjà disponibles sur le site du Comité Régional FFC.

En ce qui concerne les arbitres régionaux une formation sera faite par M. Philippe BROCARD le 11 novembre 2011. Les clubs doivent envoyer à Monsieur BROCARD les personnes qui participeront à ce stage et les personnes qui feront une mise à jour.

Pour rappel cette formation est gratuite.

La présence des arbitres déjà diplômé sera demandée pour une mise à jour.

La liste devra être fournie avant le 20 octobre 2011.

Une formation BF2 BMX aura lieu le 24 et 25 Septembre 2011 à Ste Maxime.

▪ **CALENDRIERS.**

Il vous sera envoyé par mail.

En 2012 la coupe du Var devrait avoir lieu à Draguignan (21 Octobre 2012)

La Fabrice le 14 Octobre 2012.

Les wilds Cards ne serviront que pour les Indoors.

7 courses de région, un seul joker.

Le classement se fera sur les 7 courses de région.

M.TOUCAS fait remarquer qu'il ne trouve pas normal que les courses régionales commencent avant le mois de Janvier.

Il est fait lecture d'un mail de M. DUPLOYER suite aux questions qui se posent pour la nouvelle mise en place de la saison.

Une explication est donnée suite aux différentes questions.

▪ **REGROUPEMENT**

Deux regroupements sont prévus au mois de Février 2012 le 05 à Draguignan et un le 01 Avril 2012 à Sainte Maxime.

Le montant de l'inscription sera de 12€ par pilote.

Il y aura un entraîneur pour 15 pilotes environ qui sera rétribué 200 euros la journée.

Il y aura un entraîneur extérieur et on complétera avec les entraîneurs de notre comité.

Ces regroupement concernera les petites catégories (jusqu'à minime, les novices).

M.ARQUILLIERE est contre le montant demandé par pilote.

Un débat est lancé quand à la rémunération des entraîneurs. En effet, pourquoi payer la même somme à un BF1 ou un BF2 ou BF3 ou BE ? Ce n'est pas la même qualification.

Suite à une question posée par le club de Ste Maxime sur ce qui était fait auparavant dans le Comité avec Frédéric ROLLAND (qui avait formé, dans le cadre de ses études et pour son mémoire, une sorte d'équipe qui se regroupait sur différentes piste), il est proposé que chaque club ouvre à une date qu'il souhaite un entraînement aux autres minimes et catégories supérieurs.

Le club de la Colle sur loup propose d'ouvrir à un entraînement, elle fournira dès que possible la date.
D'autres clubs en feront de même.

La liste des entraîneurs disponibles dans le comité et possédant une licence a été mise à jour. Il serait bien que chaque club informe les commissions BMX régionale et départementale de toute modification. SURTOUT en ce qui concerne les arbitres car c'est une obligation fédérale.

▪ **CATEGORIES.**

Maintien de la catégorie novice pour la Coupe du Var et pour toutes les courses Côte d'Azur.

Ces catégories « espoirs » n'accueilleront que des pilotes dont c'est la première année ou des pilotes qui n'ont jamais fait de compétition.

Il faudra que chaque club distingue sur ses feuilles d'engagement les nouveaux pilotes. Pour cela une feuille d'engagement des « anciens » pilotes et une pour les pilotes novices.

▪ **ARBITRES ET COURSES.**

Il y a des problèmes de respect de la réglementation lors de nos courses. Sans parler du manque de respect de certains pilotes, des grands la plus souvent.

Il faut qu'il n'y ait plus de personne sur les lignes d'arrivée et sur les buttes de départs (même les entraîneurs). Les entraîneurs doivent donner des conseils dans les prégrilles non sur la butte de départ.
Cet afflux de personne gêne la gestion des courses, des petits ratant leur manche.

Cette année il y aura des sanctions.

▪ **DIVERS.**

Photofinish :

Une demande va être adressée pour l'ensemble des courses sauf celle du 02 octobre 2012 (extérieur qui s'en occupe).

Rachel et Aude formée seront opératrices photofinish cette année.

Il faut que le club de la Colle sur loup pense à demander la photofinish au CD83.

Secouriste :

Mr BROCARD fera parvenir un calendrier aux secouristes.

Possible pour les clubs de les utiliser.

Speaker :

70€ sera donné au speaker.

Le speaker recevra un repas (modalité et montant selon le club).

Il est rappelé que la commission BMX prend en charge le coût de la licence Speaker (295€).

Il faut voir qui souhaite faire speaker cette saison.

La proposition doit être faite à M. Loïc CARON.

Il est rappelé que le speaker choisit doit faire nos courses en priorité.

Wild cards :

Les demandes des clubs devront parvenir à Monsieur BROCARD avant le 10 Septembre 2011 afin que la commission puisse étudier l'ensemble des cas qui lui seront soumis.

Athlète de haut niveau jeune, espoir, France :

Il faudrait que les Présidents de club fassent la demande le plus rapidement possible auprès de Monsieur BROCARD pour que celui-ci transmette la demande à Monsieur Charly BERARD.

Représentant pilote :

Un appel à candidature va être lancé pour un représentant pilote.

Cette candidature devra se faire par l'intermédiaire des clubs à la commission BMX Régionale.

Jusqu'alors c'est Anaïs SEYCHELLES, qui exerce cette fonction sur décision des représentants de la commission BMX Régionale.

La ou le représentant pilote devra participer aux réunions des Présidents.

M. BROCARD enverra un mail pour donner la date de fin des candidatures et la date des élections du représentant pilote.

POUR INFORMATION.

Philippe BROCARD va faire passer à chaque club le listing des pilotes licenciés en 2010/2011 afin de supprimer les pilotes qui ne sont plus licenciés. (Mettre en fluo sur cette liste ces derniers).

Fin de la réunion à 00H25.

L'ensemble des décisions a été accepté par la majorité des Présidents de club et leurs représentants.